

## CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES et JARDINS POTAGERS

---

**J'aime ma commune,  
J'aime les fleurs,  
Je participe,**

*Infos inscriptions : 04 79 24 22 26 – Mairie*

*Clôture des inscriptions le 25 juin*



En fleurissant vos terrasses, balcons, jardins, commerces, cafés, restaurants, entreprises ou en apportant un grand soin à votre potager, visibles de la rue, vous contribuez à l'embellissement de notre commune et à la mise en valeur de notre territoire.

Alors, n'hésitez pas à partager vos plus belles compositions en vous inscrivant au **concours communal des maisons fleuries et jardins potagers**.

**Pour participer il suffit de renseigner le bulletin d'inscription, disponible en téléchargement ci-dessous, et de le retourner en mairie avant le 25 juin.**

Les personnes, qui ne peuvent imprimer ce document, sont invitées à le retirer à l'accueil de la mairie ainsi que le règlement du concours.

A l'issue de ce concours communal, les premiers lauréats de chaque catégorie seront inscrits, par la commune, au concours départemental des « Villes, Villages et Maisons Fleuris ».

5 catégories ont été créées : (maison avec jardin ou cour – habitat avec fenêtres, balcons ou terrasses - commerce, bar, restaurant – gîte, camping, entreprise – jardin potager)

**Bonne participation !**